

“Attachons-nous à supprimer la corruption de la fonction publique à tous les échelons du gouvernement. Les États-Unis ne valent que ce que valent les fonctionnaires de l'État. Qu'ils se préoccupent de leurs seuls intérêts... cela mine la puissance américaine.

Le rédacteur du *Journal* poursuit en ces termes:

Poser au pharisien est toujours détestable, qu'il s'agisse d'un individu ou d'un pays. Pourtant, il nous faut reconnaître avec joie qu'au Canada aucun homme public n'a lieu de se hisser sur une tribune pour déclarer au sujet de notre gouvernement, de nos fonctionnaires ou de l'un de nos hommes publics ce que le général Eisenhower a cru devoir dire au peuple américain.

Nous avons, au Canada, nos propres faiblesses en matière de gouvernement et en d'autres domaines. Toutefois, lorsque la censure a dit son dernier mot, lorsque la litanie des erreurs a pris fin, il reste encore vrai et le plus cynique ne le peut nier, que la corruption est chose inconnue dans notre gouvernement. Au cours d'une génération, nous avons livré deux guerres, dépensé des milliards, souvent avec une hâte désespérée. A l'éternel honneur de nos hommes publics, personne aujourd'hui n'oserait prétendre, ni dire avec vérité, qu'un seul cent des milliards dépensés n'a été détourné de sa fin propre au profit d'un particulier.

Quelles que soient les faiblesses de notre démocratie, voilà qui fait sa gloire.

Voilà qui fait sa gloire, quelles que soient ses faiblesses. Le chef de l'opposition convient, j'en suis sûr, que nous devons user de beaucoup de prudence pour rechercher, condamner et extirper toutes les fautes qui se manifestent sous forme de dilapidation ou de gaspillage. Glorifions-nous ensemble cependant de ce que, dans l'ensemble, notre effort de défense ait été digne de la population canadienne et de ce que nous avons lieu d'en être fiers.

On a formulé bien des critiques à l'adresse du ministre de la Défense nationale (M. Claxton). J'ai été heureux de lire, dans la *Gazette* de Montréal, numéro du 17 novembre, dans un article qui visait à critiquer les récentes réponses du ministre récemment en réponse à certaines accusations relatives au bas moral des troupes canadiennes outre-mer, le passage suivant:

Il est inévitable que la direction et la gestion du ministère de la Défense nationale fassent l'objet de critiques. Par là nous n'entendons nullement condamner les nombreux efforts et services précieux qui s'inscrivent à l'actif de M. Claxton. Le Canada compte peu d'hommes publics qui se consacrent à leurs fonctions avec une plus grande vigueur et une plus grande persévérance. La difficulté tient à ce que M. Claxton a tendance à considérer son ministère à l'abri de toute critique et de tout reproche.

Et plus loin, on peut lire:

Sans doute les tendances du ministre de la Défense nationale sont-elles involontaires et même inconscientes. Peut-être ne se rend-il même pas compte de ces tendances ou de leurs conséquences... Elles n'en sont pas moins à déplorer, car elles ont pour effet d'amoinrir dans l'esprit du

[Le très hon. M. St-Laurent.]

public l'appréciation des réalisations incontestables qu'il a accomplies à titre d'administrateur dévoué et compétent.

Il se peut que mon collègue se montre parfois hypersensible quant aux critiques que l'on dirige contre l'activité des membres de son ministère, à l'égard desquels il est responsable devant la Chambre, de par notre constitution. Je crois néanmoins qu'il est heureux que la situation, dans ce ministère, soit telle que son chef réagisse vivement aux critiques qu'on lui adresse. Ce n'est pas à dire que nous ne devions pas tenir compte de la critique, que nous ne devions pas voir à faire disparaître ce sur quoi elle porte, en supprimant du même coup ce qui l'a fait naître.

C'est pourquoi nous tenons à l'institution du comité des dépenses relatives à la défense. On aura noté, au *Feuilleton* d'aujourd'hui, un avis inscrit en mon nom et qui sera mis en délibération en temps utile. Nous tenons à l'institution de ce comité. Nous tenons tous,—le ministre de la Défense nationale (M. Claxton) peut-être plus encore, que tout autre,—à ce qu'il n'y ait pas de gaspillage, car le ministre de la Défense nationale, de même que son collègue, le ministre de la Production de défense (M. Howe), porte une énorme responsabilité pour ce qui est de la judicieuse affectation du dixième de tout ce que produit le Canada au cours d'une année. C'est là une énorme responsabilité et le ministre de la Défense nationale tient, j'en suis sûr, à ce qu'on continue, à ce sujet, à lui rendre l'hommage que je vois dans cet article critique de la *Gazette* de Montréal du 17 novembre dernier.

Pour ce qui est de la production de défense, je ne crois pas nécessaire d'en dire bien long. J'étais de ceux qui, le 14 juin dernier, ont assisté, à Sorel, au lancement de deux navires et à la remise de trois canons aux forces armées des États-Unis et du Canada. Ce que j'y ai vu a fait sur moi une vive impression. J'ai été aussi fortement impressionné par les commentaires que j'ai entendus de la bouche des officiers des services américains de la marine et des approvisionnements qui étaient là-bas et qui ont vu les fabrications et les procédés de fabrication de cette usine de munitions.

Franchement, nous serions tous plus heureux s'il n'était pas nécessaire d'étendre les principes de l'aide mutuelle à nos associés de l'OTAN; mais puisqu'il faut accorder cette aide, il me semble que nous pouvons tirer une certaine fierté du fait que c'est ici même, dans nos ateliers canadiens, que l'OTAN désire que soient fabriqués les avions de combat